NÉCROLOGIE.

M. PIETRO SANGUINETTI, l'un de nos membres associés, est mort à Rome, le 25 juillet dernier, à l'âge de 66 ans (1).

NOUVELLES.

— M. P. Bortier, l'un de nos confrères, vient de nous envoyer l'annonce d'un intéressant concours que nous nous empressons de transcrire.

CONCOURS INTERNATIONAL. Prix de mille francs ou un objet d'art de même valeur. *L'Association libre de cultivateurs,* à Ghistelles, considérant que l'agriculture pourrait recueillir de grands avantages de la fécondation artificielle des Graminées qui croissent, en abondance, dans les dunes longeant l'Océan, et dont le grain, par sa ténuité, est impropre à l'alimentation ; considérant, en outre, qu'il est à désirer que l'on tente le croisement de l'une ou l'autre de ces plantes maritimes, soit avec le froment, l'orge, le seigle ou l'avoine, afin d'obtenir une hybride vivace, dont le grain puisse acquérir une valeur commerciale, institue un concours international aux conditions suivantes. Un prix de mille francs ou un objet d'art de même valeur sera décerné à celui qui présentera une hybride vivace, dont le grain possédera des qualités alimentaires. Le concours est ouvert à dater de ce jour, et le sera pendant cinq années consécutives, quoiqu'il soit loisible aux concurrents de faire connaître le résultat de leurs expériences dès que celles-ci auront réussi : le prix pouvant être décerné au bout de la deuxième année, si le résultat obtenu est reconnu satisfaisant. L'hybridateur devra se faire entre l'une ou l'autre Graminée maritime (*Elymus arenarius, E. giganteus, E. philadelphicus, Triticum acutum, T. pungens, Ammophila arenaria,* ou toutes autres espèces maritimes du groupe *Agropyrum*), et l'une ou l'autre céréale (froment, épeautre, seigle, orge, avoine). Ghistelles, 10 octobre 1868. Le secrétaire, P. Bortier. Le président, F. Vandekerckhove.

---

(1) Dans un prochain numéro, nous publierons une notice biographique, si nous pouvons nous procurer les renseignements nécessaires.